



ASOM SEANCE DU 4 JUILLET 2025

**« De Villers-Cotterêts à Siem Reap,
le projet francophone : quelques repères »**

MOTS INTRODUCTIFS

par Christine Desouches

Présidente ASOM

Chères Consoeurs et chers Confrères,

Madame et Messieurs les Membres du Bureau et Présidents honoraires,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Messieurs les Présidents de section,

Monsieur le Ministre Délégué à la Francophonie et aux Partenariats internationaux,

Madame la Ministre Conseillère à l'Ambassade du Royaume du Cambodge,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Honorables intervenants,

Distingués invités,

Monsieur le Secrétaire général Honoraire de l'AIF, cher Jean-Louis Roy,

Chers amis,

C'est avec une insigne satisfaction que j'ai l'honneur d'ouvrir les travaux de notre 10^{ème} séance solennelle de l'année académique 2025 placée sous le signe de la reconfiguration de l'Ordre international et consacrée, ce jour, à un premier aperçu de la mise en œuvre des Décisions du Sommet de Villers- Cotterêts d'Octobre 2024, tout comme des attentes que suscite le XXème Sommet prévu à Siem Reap, au Cambodge, en 2026.

Et je tiens, en ce sens, à remercier tout particulièrement en votre nom à toutes et à tous Madame Pachapor Lam, Ministre conseillère de l'Ambassade du Royaume du Cambodge à Paris, ainsi que Monsieur Thani Mohamed Soilihi, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, pour avoir accepté de venir partager avec nous leur analyse de la situation et des perspectives qui s'offrent en la matière.

Cette disponibilité nous enchante, tout comme celle à dialoguer avec les éminents acteurs et observateurs, membres de l'Académie, désireux de même de faire part, selon une tradition qui se conforte au fil des ans, de leurs propres constats et éventuelles recommandations en direction des Instances de la Francophonie et de ses pays membres dans quelques-uns des secteurs stratégiques du projet francophone. Nous écouterons ainsi successivement nos Confrères Robert Dossou, Jacques Legendre, Emmanuel Maury, Guy Lavorel et Patrick Sevaistre, que je remercie pour leur engagement.

C'était déjà là l'objet de l'Appel élaboré, il y a un an, le 7 juin 2024, en direction du XIXème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, par notre Académie forte de sa proximité avec la Francophonie, en vue de permettre à la solidarité entre les peuples francophones de s'exercer chaque fois plus efficacement au service du développement, de la paix et des valeurs communes.

C'est aujourd'hui encore, sur la base de cette matrice, notre ambition, afin de concourir à la réflexion collective qu'imposent tant les mutations rapides du contexte international que l'état de l'espace francophone, en cette année qui plus est symbolique des 25 ans de la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés complétée par la Déclaration de Saint Boniface sur la sécurité humaine et la prévention des conflits qui aura, elle, 20 ans l'année prochaine.

L'Académie, sensible à l'importance et à la pertinence de ces deux textes normatifs et de référence pour l'action, tout comme aux questionnements légitimes qu'ils peuvent susciter quant au caractère consensuel des valeurs qu'ils consacrent et des mécanismes chargés de les sauvegarder, a tenu à marquer cet anniversaire par l'organisation, hier, 3 juillet, d'un séminaire

dédié précisément à la « Déclaration de Bamako, 25 ans après » dont les conclusions seront portées rapidement à la connaissance de tous.

Dans cette attente, elle s'honore de concourir à la mise en place d'un prix Boutros Boutros-Ghali pour la paix et le développement, notre Confrère sous l'égide duquel la Déclaration a été pensée et menée à bon terme et salue d'ores et déjà la décision prise par l'Association africaine des Hautes Juridictions francophones, un des réseaux les plus actifs de la Francophonie, d'avoir choisi ce thème pour son prix annuel.

Nous exprimons, enfin, notre ardent souhait pour la libération de notre Confrère Boualem Sansal et espérons que les démarches faites en ce sens par les autorités françaises auprès des autorités algériennes portent rapidement leurs fruits.

Chères Consoeurs, chers Confrères, Monsieur le Ministre Délégué, Madame la Ministre Conseillère, Distingués invités,

Nul doute que l'installation officielle, dans la deuxième partie de cette Rencontre, du Secrétaire général honoraire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), Monsieur Jean-Louis Roy- que je salue et que je remercie chaleureusement pour son déplacement de Montréal à Paris, pour la circonstance- en tant que Membre associé de notre Institution, ne vienne rehausser l'intensité d'un engagement partagé entre les francophones de tous les continents dont la cérémonie de ce jour offre à nouveau l'expression concrète et émouvante.

Sachons rendre hommage à tous ceux qui sont à l'œuvre, mais aussi à celles et ceux de nos Consoeurs et Confrères, militants éclairés de la cause et qui nous ont quittés. Dans un instant un hommage sera ainsi rendu à notre Consoeur, Madame l'Ambassadrice Yvette Rabetafika Ranjeva, par le Président de notre 3ème section, le Professeur Jean du Bois de Gaudusson, que je remercie chaleureusement. Nos pensées vont vers elle, vers ses proches, vers son époux, notre Confrère et ami Raymond Ranjeva. Nous assurons ses enfants qui nous accompagnent en cet instant de toute notre affection.

Monsieur le Ministre Délégué, Madame la Ministre Conseillère, distingués invités, chères Consoeurs, chers Confrères,

En vous réitérant nos remerciements, ainsi que la détermination de l'ASOM à être à vos côtés pour aider à faire connaître et prospérer la Francophonie, et en souhaitant plein succès à nos travaux, je donne la parole à Monsieur le Secrétaire Perpétuel.

Je vous remercie